

Agent propret  voirie (F/H)

## Description

### Notre collectivit 

La Ville de Montigny recrute ! Et si c t tait vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, situ e au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, tr s attach e   son environnement, veille tout particuli rement   son cadre et   sa qualit  de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engag  pour la nature et la biodiversit , Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF) !

La Ville a   c ur de recruter et d accompagner son personnel gr ce   une politique RH de d veloppement des comp tences par la formation, la mobilit  et l  volution professionnelle.

## Le poste

### Le contexte :

Vous assurez l entretien du domaine public.

### Vos missions :

#### La mission principale :

  Chauffeur balayeuse dans les quartiers de la ville pour l entretien de la voirie

  Entretien du v hicule

#### Les autres missions :

  Nettoyage des voiries et des espaces publics

  Ramassage des feuilles mortes

  Balayage des trottoirs, caniveaux et cours d  coles

  D sherbage manuel ou chimique de la voirie

- Lavage ou aspiration des déjections canines
- Nettoyement et lavage des espaces publics
- Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers
- Signalement de la hiérarchie des anomalies constatées (poubelles sauvages, encombrants, sacs, dégradations des espaces publics)
- Interventions de premier niveau pour remédier à ces anomalies
- Suivi et entretien des équipements et matériels
- Tri et évacuation des déchets courants
- Entretien et maintenance des engins

Missions occasionnelles :

- Participe à la mise en place des manifestations sur la ville.
- Déneigement des voies de circulation

## Votre profil

**Vos compétences techniques :**

- Maintenance, Nettoyage
- Permis B obligatoire

**Vos aptitudes :**

- Aptitudes physiques.
- Esprit d'équipe.
- Sens du service public.
- Discrétion.

**Avantages et conditions d'exercice :**

**Localisation :** Direction des services technique

**Horaires :** Amplitude horaire de 38h hebdomadaire:

Horaires des Services Techniques

(8h00-12h00 et 13h00-16h45 / 16h00 le vendredi) + 1 samedi/mois en fonction du planning

**Rémunération :** rémunération indiciaire sur 13 mois, régime indemnitaire et prime annuelle

**Action sociale :** Participation de l'employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance  
• PLURELYA (chèques vacances, coupons sport)

[Candidater](#)